



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Lentilly

Par arrêté n°2024-142 du 29 octobre 2024, Madame le Maire de Lentilly a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune.

A cet effet, Monsieur Gilbert ALEPIAN a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Lyon.

Cette enquête publique se déroulera **du mercredi 18 décembre 2024 - 9h00 au vendredi 24 janvier 2025 - 17h00 inclus** en Mairie de Lentilly – 15 rue de la Mairie, soit pendant 38 jours consécutifs.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique et un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de Lentilly – 15 rue de la Mairie 69210 Lentilly, aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 11h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, Monsieur Gilbert ALEPIAN, à la Mairie de Lentilly (adresse : 15 rue de la Mairie 69210 Lentilly).

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique en Mairie de Lentilly aux jours et heures d'ouverture indiqués ci-avant.

Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la Commune à l'adresse suivante : www.mairie-lentilly.fr et sur le registre numérique à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-lentilly>

Les observations et propositions pourront également être déposées par courrier électronique à l'adresse suivante : revision-plu-lentilly@mail.registre-numerique.fr. Les observations et propositions seront tenues à la disposition du public en Mairie de Lentilly, sur le site Internet de la Commune www.mairie-lentilly.fr et sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-lentilly> pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Lentilly en salle des mariages (15 rue de la Mairie 69210 Lentilly) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- | | |
|--|--|
| - Jeudi 19 décembre 2024 de 9h00 à 11h30 | - Mercredi 15 janvier 2025 de 9h00 à 11h30 |
| - Vendredi 27 décembre 2024 de 9h00 à 11h30 | - Lundi 20 janvier 2025 de 15h00 à 17h00 |
| - Samedi 4 janvier 2025 de 9h00 à 11h30 | - Vendredi 24 janvier 2025 de 15h00 à 17h00 |
| - Mardi 7 janvier 2025 de 15h00 à 17h00 | |

Les avis émis par les collectivités territoriales consultées dans le cadre de la présente procédure font partie intégrante du dossier d'enquête publique. Le projet de PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui fait partie intégrante du dossier d'enquête publique.

Aux termes de l'enquête publique, l'organe délibérant du conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Après clôture de l'enquête, effectuée conformément aux articles R.123-18 et suivants du Code de l'environnement, une copie du rapport et une copie des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Lentilly et sur le site internet www.mairie-lentilly.fr pour y être tenue à la disposition du public un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal n° 2024-142 du 12 novembre 2024 affiché en Mairie de Lentilly au lieu habituel d'affichage.

Le Maire,
Nathalie SORIN